









Guide formulaire interactif :




1/2) Pour **télécharger** le formulaire depuis le site sur votre ordinateur :

-  Utiliser le navigateur « Firefox » () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Cliquer le bouton « Télécharger » () → Situé en haut à droite du navigateur ;

2/2) Pour **utiliser** les formulaires interactifs :

-  Ouvrir le fichier PDF avec Adobe Acrobat Reader DC () → Logiciel disponible : [ICI](#) ;
-  Ouvrir le fichier PDF sur votre ordinateur uniquement ( ou )

 **Conseils pour l'envoi du formulaire** ( ou ) :

-  Pensez à remplir ce formulaire électroniquement ;
-  Si vous ne souhaitez pas signer électroniquement : Remplir le formulaire électroniquement, l'imprimer, le signer et l'envoyer ;
-  La liste des **adresses mails ou postales DSAC (Pôle Licences) auxquelles vous pouvez envoyer vos documents se trouve** : [Ici](#)


Informations générales :

- Les privilèges de la BPL sont limités à la classe de ballons sur laquelle l'examen pratique visé au point BFCL.145 a été effectué et, dans le cas des ballons à air chaud, au groupe A de cette classe.

Pièces à fournir :

Délivrance licence BPL :

Copie du théorique Part-BFCL (Sujet commun et spécifique) ;

-  L'épreuve théorique prévue par l'article 1er de l'arrêté du 24 juin 1998 relatif au programme et au régime de l'examen pour l'obtention du brevet et de la licence de pilote de ballon libre, réussie par les candidats en cours de formation pour la délivrance de la licence de pilote de ballon libre, est portée au crédit du candidat pour la conformité à l'exigence d'examen théorique mentionnée au BFCL.135 de l'annexe III "Partie BFCL".

Attestation de formation ATO/DTO dûment complétée, signé et conforme à la Part-BFCL.130.BPL ;

-  Cette attestation n'est pas exigible si la section « Information DTO – ATO » du compte rendu d'examen a été complètement remplie et signée.

117Formexa : Formulaire de C/R d'examen pratique de la délivrance d'une licence BPL, d'une extension de classe, d'une qualification exploitation commerciale et contrôle de compétence Part-BFCL ;

Pour les redevances, le formulaire (**143i-Formlic**) et les informations nécessaires aux paiements sont disponibles : [ICI](#)

Extension de privilèges à un autre groupe (Ballon à air chaud uniquement) :

1) Extension de privilèges au « Groupe B » sur ballon à air chaud :

- Justifier d'au moins 100h en tant que PIC sur ballons (Expérience à renseigner dans la section « Information sur le candidat ») ;
- Copie du carnet de vol signé par le FI(B) responsable des vols d'instruction qui indique que les 2 vols d'instructions ont été effectués sur un ballon du groupe concerné ainsi que la mention « apte au vol sur groupe B ».

2) Extension de privilèges au « Groupe C » sur ballon à air chaud :

- Justifier d'au moins 200h en tant que PIC sur ballons (Expérience à renseigner dans la section « Information sur le candidat ») ;
- Copie du carnet de vol signé par le FI(B) responsable des vols d'instruction qui indique que les 2 vols d'instructions ont été effectués sur un ballon du groupe concerné ainsi que la mention « apte au vol sur groupe C ».

3) Extension de privilèges au « Groupe D » sur ballon à air chaud :

- Justifier d'au moins 300h en tant que PIC sur ballons (Expérience à renseigner dans la section « Information sur le candidat ») ;

Copie du carnet de vol signé par le FI(B) responsable des vols d'instruction qui indique que les 2 vols d'instructions ont été effectués sur un ballon du groupe concerné ainsi que la mention « apte au vol sur groupe D ».

Extension de privilèges à une autre classe :

1) Ballon à gaz :

Attestation de formation ATO/DTO dûment complété, signé et conforme à la Part-BFCL.150.BPL(c) ;
↳ Cette attestation n'est pas exigible si la section « Information DTO – ATO » du compte rendu d'examen « **117FormExa** » a été complètement remplie et signée.

117Formexa : Formulaire de C/R d'examen pratique de la délivrance d'une licence BPL, d'une extension de classe, d'une qualification exploitation commerciale et contrôle de compétence Part-BFCL sur la classe pertinente dûment complété et signé.

2) Ballon à air chaud « Groupe A » :

Attestation de formation ATO/DTO dûment complété, signé et conforme à la Part-BFCL.150.BPL(c) ;
↳ Cette attestation n'est pas exigible si la section « Information DTO – ATO » du compte rendu d'examen « **117FormExa** » a été complètement remplie et signée.

117Formexa : Formulaire de C/R d'examen pratique de la délivrance d'une licence BPL, d'une extension de classe, d'une qualification exploitation commerciale et contrôle de compétence Part-BFCL sur la classe pertinente dûment complété et signé.

3) Dirigeable à air chaud :

Attestation de formation ATO/DTO dûment complété, signé et conforme à la Part-BFCL.150.BPL(c) ;
↳ Cette attestation n'est pas exigible si la section « Information DTO – ATO » du compte rendu d'examen « **117FormExa** » a été complètement remplie et signée.

117Formexa : Formulaire de C/R d'examen pratique de la délivrance d'une licence BPL, d'une extension de classe, d'une qualification exploitation commerciale et contrôle de compétence Part-BFCL sur la classe pertinente dûment complété et signé.

4) Ballon « mixtes » :

Être titulaire des qualifications « Ballon à air chaud » et « Ballon à gaz ».

Délivrance d'une qualification additionnelle :

1) Vol captif sur ballon à air chaud :

Être titulaire d'une qualification ballon à air chaud ;

Copie du carnet de vol signé par le FI(B) responsable de la formation avec la mention suivante : « apte au vol captif à Air chaud » ;

2) Vol de nuit :

Copie du carnet de vol signé par le FI(B) responsable de la formation avec la mention suivante : « apte au vol de nuit » ;

3) Vol exploitation commerciale :

Justifier d'au moins 50h de vol et 50 décollages en tant que PIC sur ballons (Expérience à renseigner dans la section « Information sur le candidat ») ;

Être titulaire de la classe de ballon dans laquelle les privilèges de la qualification d'exploitation commerciale seront exercés ;

117Formexa : Formulaire de C/R d'examen pratique de la délivrance d'une licence BPL, d'une extension de classe, d'une qualification exploitation commerciale et contrôle de compétence Part-BFCL sur la classe pertinente dûment complété et signé.

Informations sur le navigant :

1/3. Information sur le candidat :							
Nom de naissance ¹	<input type="checkbox"/> Mme			Nom d'usage (Si différent de ¹)			
Prénom(s)		Date de naissance		Lieu de naissance			
Rue		Code postal		Commune		Pays	
Téléphone	☎ :			☎ :			
Courriel							
N° de licence BPL (le cas échéant)				Date de délivrance (le cas échéant)			
Attestation de l'expérience détenue (si applicable, cf. « Pièce à fournir ») :							
Nombre d'heure en tant que PIC sur ballons							
Nombre d'heures de vol ET décollage/atterrissages en tant que PIC sur ballons							

2/3. Candidature :	
Délivrance BPL Part-BFCL :	
Je postule pour :	<input type="checkbox"/> Licence ballon BPL sur ballons à air chaud « Groupe A ». <input type="checkbox"/> Licence ballon BPL sur ballons à air gaz.
Extension de privilèges à un autre groupe :	
Je postule pour :	<input type="checkbox"/> Licence ballon BPL sur ballons à air chaud « Groupe B ». <input type="checkbox"/> Licence ballon BPL sur ballons à air chaud « Groupe C ». <input type="checkbox"/> Licence ballon BPL sur ballons à air chaud « Groupe D ».
Extension de privilèges à une autre classe :	
Je postule pour :	<input type="checkbox"/> Ballon à gaz. <input type="checkbox"/> Ballon « mixte ». <input type="checkbox"/> Dirigeable à air chaud. <input type="checkbox"/> Ballon à air chaud « Groupe A ».
Apposition d'une qualification additionnelle SPL Part-BFCL :	
Je postule pour :	<input type="checkbox"/> Vol captif sur ballon à air chaud. <input type="checkbox"/> Vol de nuit. <input type="checkbox"/> Vol exploitation commerciale.

3/3. Validation des données renseignées		
<p>Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions de l'article 441-1 du Code pénal, reproduites ci-dessous, relatives aux faux. De plus en cas de violation de ces dispositions, nonobstant les sanctions pénales susceptibles de m'être infligées, je reconnais avoir été informé(e) que la décision d'acceptation fera l'objet d'une décision de retrait immédiat.</p> <p>« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende. »</p>		
Fait à	Signature (électronique ou non) (Lien tuto « Vidéo » signature électronique : Ici)	Fournir la copie de la pièce d'identité (si le formulaire est signé électroniquement)
Le	1/3) Les signatures avec « initiales » ou « Nom/prénom » ne seront pas acceptées. 2/3) La signature devra être identique à celle sur votre pièce d'identité ; 3/3) Veuillez prendre connaissance du tuto vidéo pour signer électroniquement ;	